Image not found or type unknown

Dommage causé at un garage

Par **lesnard92**, le **02/05/2016** à **05:55**

Bonjour,

J'ai ramené ma voiture une Nissan micra année 2004 dans le garage concessionnaire pour un diagnostic à cause de deux problèmes :

1- pour démarrer ma voiture il faut appuyer préalablement sur l'accélérateur puis mettre le contact (ce qui n'est pas normal) lorsque la manipulation n'a pas été fait dans ce sens là voiture ne démarre pas il fait attendre 5min pour le refaire afin qu'elle démarre.

2- lorsque j'eteins ma voiture la plupart du temps il faut attendre aussi 5min pour la faire redémarrer car la même manipulation.

J'ai demandé un diagnostic car je voulais savoir pour quelle raison il fallait que je procède ainsi connaître le problème sur ma voiture afin de la faire réparer selon le coût bien évidemment.
Ma voiture est une occasion j'ai toujours procédé ainsi depuis la date d'achat en janvier 2016, elle roule très bien je suis allée en hollande avec elle j'ai eu aucun problème. Au contraire plus elle roule moins j'ai besoin de faire cette manipulation.

24h après le dépôt de ma voiture pour diagnostic on m'annonce le problème que la chaîne de distribution est détendu que ceci a légèrement déplacé le moteur coût delà réparation 2100 euros.

Je refuser la réparation chez eux donc je viens récupèrer ma voiture mais elle ne fonctionne plus elle ne démarre plus l'atelier étant fermé lors de mon arrivée n'a pa pu faire le nécessaire je patiente et seulement au bout 1h la voiture a démarrer mais à peine 150m effectue la voiture d'arrêté soudainement elle ne veut plus démarrer nous la ramener au même garage avec l'aide des commerciaux du garage en la poussant.

Le week-end passe le responsable de l'ateliers nous reçoit et me jure qu'il n'a pas touché à ma voiture je lui réponds que ma roulait et démarrait avec la manipulation que je leur ai expliqué et c'est cette manipulation que je suis venu.jai roule ma voiture de chez au garage je n'ai pas porté ma voiture sur la tête donc il essaie de la faire démarrer en insistant sur l'accélérateur et en mettant abondamment un spray au niveau du moteur afin d'accélérer le démarrage et au niveau du moteur ça explose et prend feu il me dit prend en charge la répartition des pièces qui ont prit feu. Après réparation ma voiture à démarrer mais difficilement et à peine 30m s'est arrêté subitement encor 1 fois ma voiture m'a jamais fait sa le garage a endommagé ma voiture qui n'est plus en état de marche le garage me répond si je veux que ma voiture remarche il faut changer la chaîne de distribution. Quel toupai! Je lui ai

répondu que que j'ai ramené ma voiture pour diagnostic et mtn elle ne fonctionne plus il l'on sûrement confie à un apprenti qui a du faire une mauvaise manipulation où il a volontairement abîmé ma voiture afin afin que je paie les travaux qui vaut à peu près le prix de ma voiture

Que puis je faire pour que garage prenne ses responsabilités svp?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés